



# flash

ENSEIGNANTS EN LYCÉE PROFESSIONNEL,  
EN SECTION D'APPRENTISSAGE ET EN EGPA

Elise DINNAT responsable VOIE PRO 974

[seunsaelise974@gmail.com](mailto:seunsaelise974@gmail.com)

Tel : 06.92.63.36.91

[se-unsa.org](http://se-unsa.org)

N° 11 – NOVEMBRE 2019 (Tous nos flashes sont visibles sur le site académique du SE UNSA [ici](#))

## Lé décrochage en LP et en CFA

Le décrochage a-t-il la même signification en LP et en CFA ? Le Céreq publie les résultats d'une étude qui montre que des facteurs différents agissent et donc que les politiques de raccrochage sont différentes.

En LP, le décrochage a pour cause l'échec scolaire et les services luttent contre absentéisme alors qu'en CFA c'est souvent les rapports entre le patron et le jeune qui provoquent la rupture du contrat ;

Le SE UNSA est favorable à la mixité des parcours mais pas à celle des publics. Les 2 rythmes différents des élèves de lycée ou de CFA ont, en effet, du mal à coexister au sein d'un même groupe.

## Les comités de suivi des réformes - Un nouveau virage ?

Suites aux différentes remontées du terrain, l'inspection générale revoie sa copie sur les familles de métiers : il était temps. Le SE-UNSA, grâce à la première partie de son enquête, avait en effet, souligné les difficultés de certains collègues d'enseignement professionnel qui devaient former leurs élèves sans toucher au cœur du métier : manipuler des outils ou de la matière d'œuvre, pratiquer des gestes professionnels, intervenir sur les machines. Ceci est particulièrement vrai dans la famille de métiers de la construction durable.

Des réunions ont lieu par bassin en ce moment : la dernière réunissait les collègues de BOIS D'OLIVE, LANGEVIN, ROCHES MAIGRES et BOISJOLY POTIER. Chacun a pu s'exprimer et proposer des améliorations.

Le SE-UNSA participe aux réunions des différents comités de suivi afin de faire entendre la voix des collègues et de porter haut nos revendications.

## Calendrier prévisionnel du Comité de suivi réforme voie pro :

|                         |   |
|-------------------------|---|
| <b>27 novembre 2019</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Constats de rentrée ;</li><li>• Premiers retours de terrain,</li><li>• Orientation et représentation des métiers : articulation région, académie, établissement</li></ul> |
| <b>5 février 2020</b>   | <ul style="list-style-type: none"><li>• Familles de métiers</li><li>• Retour des ateliers de terrain</li></ul>  |
| <b>25 mars 2020</b>     | <ol style="list-style-type: none"><li>1. Parcours personnalisés</li><li>2. Accompagnement des élèves</li></ol>  |

## Chef d'œuvre, ça se précise...

Le projet d'arrêté relatif aux modalités d'évaluation du chef d'œuvre pour le CAP a été présenté au CSE du 8 octobre 2019. Le cadrage final se précise enfin.

3 questions ont été débattues :

- Le coefficient : Ce sera finalement un coeff 1
- La forme de l'évaluation : oral en fin de cursus, combiné à une évaluation figurant au livret scolaire ou au livret de formation.
- Le support : le candidat pourra s'aider d'un support papier de 5 pages, mais qui ne sera en aucun cas à la disposition du jury

## Le CPF : compte personnel de formation

On en avait parlé dans le dernier flash. La campagne de mobilisation des heures figurant sur le compte personnel de formation (CPF) est ouverte jusqu'au **4 novembre 2019**. Toutes les informations (circulaire académique, rappels réglementaires, périmètre et calendrier de la campagne) sont présentes sur le site académique à l'adresse suivante :

- <https://aca.re/difor/cpf> - demandes à faire en ligne : <https://aca.re/difor/cpf2019>

*Elise DINNAT responsable voie pro SE UNSA*